

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À CHICOUTIMI

EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DE LA CINQ CENT VINGT-SEPTIÈME (527^e) RÉUNION ORDINAIRE DU **CONSEIL D'ADMINISTRATION**, TENUE LE 23 AVRIL 2024, À LA SALLE GÉRARD-ARGUIN DU PAVILLON ALPHONSE-DESJARDINS ET EN VISIOCONFÉRENCE.

RÉSOLUTION CAD-13258

Protocole d'entente relatif au Programme de Doctorat interdisciplinaire en santé et société (DISS)

- ATTENDU** le Règlement général 3 « Les études de cycles supérieurs »;
- ATTENDU** la résolution CAD-13178 du Conseil d'administration relative au Protocole d'entente relatif au Programme de Doctorat interdisciplinaire en santé et société (DISS);
- ATTENDU** les demandes de modification des diverses constituantes;
- ATTENDU** la résolution CERC-8883 de la Commission des études, de la recherche et de la création relative au Protocole d'entente relatif au Programme de Doctorat interdisciplinaire en santé et société (DISS);
- ATTENDU** la recommandation du vice-recteur aux études, à la formation et à la réussite;

Sur proposition de Pascal Sirois, appuyée par Vincent Morin, il est **RÉSOLU à l'unanimité** :

- D'** autoriser la signature du protocole d'entente modifié en tant qu'établissement associé participant au programme de Doctorat interdisciplinaire en santé et société (DISS), tel qu'annexé à la présente pour en faire partie intégrante.

La secrétaire générale,

Nathalie Gagnon
Signé avec ConSignO Cloud (25/04/2024)
Vérifiez avec verifio.com ou Adobe Reader.



Me Nathalie Gagnon

Saguenay, le 24 avril 2024